

des Finances (M. Benson), il y a quelques mois, ce bill avait une très grande valeur. Je suis d'avis que la bonne volonté manifestée par le gouvernement est appréciable. Bien sûr, nous aurons toujours à demander plus et à faire mieux. Je m'en voudrais de me borner à la critique ou de discuter de tous les articles de ce bill. La publicité n'a pas fait défaut sur ce point, et la plupart des députés connaissent parfaitement les conséquences de ce bill.

Or, il y a des modifications très heureuses pour les Canadiens, si l'on songe qu'environ 800,000 d'entre eux bénéficieront de l'exemption d'impôt et que près de 3 millions de contribuables, de même que les industries, jouiront d'avantages considérables.

L'amendement actuel tient peu compte des résultats concrets obtenus quant au chômage et à l'inflation. Je voudrais, monsieur l'Orateur, profiter de cette occasion pour rappeler au gouvernement qu'il y a quand même d'excellentes suggestions qui peuvent être faites par les députés, qui tiennent compte des intérêts et des besoins de chaque circonscription.

J'ai eu l'avantage et, je peux le dire, l'heureuse idée d'organiser, il n'y a pas tellement longtemps, dans ma circonscription, une réunion d'information me permettant de mieux connaître les intérêts et les besoins de mes électeurs. Ceux-ci avaient la responsabilité, au sein de divers ateliers, de me faire des suggestions que je devrais présenter au gouvernement.

Ces résolutions, monsieur l'Orateur, tiennent compte des besoins de tous les Canadiens, et je voudrais en faire part à la Chambre.

Le gouvernement devrait porter une attention assez particulière à ces résolutions qui pourraient, je pense, faire disparaître le chômage dont fait état l'amendement. Je pense demeurer dans l'esprit de l'amendement en faisant ces quelques commentaires pour obtenir, de la part du gouvernement, une attention particulière.

Or, je citerai l'agriculture comme exemple. Plusieurs notables de ma circonscription me demandaient de faire des instances pour que le gouvernement crée un climat social susceptible d'améliorer la situation des Canadiens.

Les agriculteurs n'ont pas hésité à me demander—et cela est rempli de bon sens—de réclamer du ministre de l'Agriculture (M. Olson) une politique qui pourrait être établie, de concert avec les provinces, et qui assurerait de l'aide gratuite aux écoles et aux centres d'hébergement.

Si le gouvernement est responsable de la santé des Canadiens, je suis convaincu qu'une telle mesure serait bénéfique tant à la santé de l'enfant qu'aux producteurs de lait, qui ont connu de grandes difficultés l'an passé.

Je sais que le ministre de l'Agriculture a souvent répondu favorablement aux demandes des producteurs de lait, et je sais aussi que l'expérience vécue aux États-Unis, depuis trois ans, relativement à la gratuité du lait dans les écoles et dans les centres d'hébergement, a remporté un vif succès. On a doublé le budget consacré à ce programme. Au fait, nous protégeons la santé de l'enfant, et nous favorisons la consommation, ce qui est vraiment important pour les producteurs de lait.

Nous savons fort bien que la limitation des quotas a amené un nombre assez considérable de producteurs de lait à abandonner leur terre. Le gouvernement se doit d'établir une politique visant à assurer la permanence des exploitations agricoles familiales. Cela constitue une façon d'assurer aux producteurs de lait un meilleur revenu et, du même coup, d'accorder des garanties essentielles pour la santé des enfants.

Quant au domaine de l'habitation, une résolution a été approuvée à l'unanimité, et je sais qu'il a été fortement question de la disparition de la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction.

Il va sans dire, monsieur l'Orateur, que dans ma circonscription, on n'est pas indifférent aux résultats de cette politique. Le bill C-259 contient certaines modifications importantes qui ont été suggérées, mais il est aussi important de considérer la possibilité de la disparition de cette taxe de 11 p. 100. Si l'on veut sincèrement relancer la construction, il est très opportun de penser à faire disparaître cette taxe. Plusieurs députés, avant moi, en ont parlé. J'ai eu l'occasion d'en discuter avec plusieurs ou de demander que le gouvernement accorde une attention particulière à cette politique. Nous sommes rendus au point où nous devons étudier sérieusement la suppression de cette taxe, ce qui semble être l'avis de divers syndicats et associations patronales. Ce serait une façon de relancer l'économie, en faisant bénéficier les futurs propriétaires d'une certaine réduction de prix.

Je réitère ma demande; je réclame une attention particulière de la part du gouvernement au sujet de cette politique.

• (8.20 p.m.)

Il semble que le gouvernement soit à la recherche de différentes solutions, mais il me paraît très simple et beaucoup plus bénéfique d'adopter certaines mesures relatives à l'habitation. Cela constituerait un moyen tout indiqué de posséder une maison, mais la suppression de la taxe de 11 p. 100 permettrait d'augmenter la vente de matériaux de construction.

Il importe au gouvernement de réunir au plus tôt tous les syndicats et les constructeurs, afin d'essayer de lancer un programme visant à une entente avec les syndicats, les patrons, les marchands de matériaux de construction, de même que les constructeurs. A mon sens, une telle réunion convoquée par le Parlement, qui porterait le nom de «relancement de l'habitation», permettrait au gouvernement d'établir des normes, et je pense que le gouvernement aurait avantage à inviter tous les intéressés à l'habitation à établir un programme d'ensemble pour deux ou trois années à venir.

Le gouvernement pourrait, d'une part, offrir des crédits quasi illimités et, d'autre part, il aurait le droit de demander, notamment aux syndicats, de prendre certains engagements comme, par exemple, celui de «geler» les salaires.

On pourrait aussi discuter de la suspension du droit de grève et du gel des prix des matériaux de construction pour qu'enfin le nouveau propriétaire bénéficie vraiment de la disparition de la taxe de 11 p. 100.

Je suis convaincu que si le gouvernement tenait une telle réunion et offrait une possibilité de crédits illimités, il serait fort difficile, tant pour les syndicats que pour tous les constructeurs de s'opposer à cette mesure, puisqu'on parle du relancement de l'industrie de l'habitation.

A mon avis, cette réunion devrait avoir lieu le plus tôt possible, et je suis convaincu que ce serait un moyen pour plusieurs citoyens de se procurer une maison à un taux d'intérêt réduit. De plus, en assurant ces crédits illimités, nous pourrions exiger, de la part des syndicats et des entrepreneurs en construction, de consentir certains compromis, étant donné la bonne foi du gouvernement.

J'aimerais profiter de l'occasion pour appeler l'attention du gouvernement sur les projets publics qui intéressent les municipalités. Nous savons fort bien qu'une politique a